

Réunion de l'Antenne Aquitaine

Bordeaux, le samedi 22 octobre 2011

Aimé Nouailhas



Présents : Françoise ARCHIMBAUD, Madeleine CANDESSANCHÉ, Gyslaine CHAINEAUD, Nicole GODARD, Sylviane HUGUET, Josiane LAGARDE, Florence LIMOUZIN, Anne PERROT-MINNOT, Geneviève PEYROUX, Monique RAFFIER, Danièle TALLET, Monique URIONDO, Simone et Michel CÉLÉRIER, Solange et Jean-Pierre COURTEIX, Annette et Jean FRUGIER, Nadine et Joseph HEMET, Murielle et Jean-Marie JACOB, Colette et Pierre MANZANO, Michel BASLY, Alain BOSSAVIE, Alain CHARRIAUT, Joël COUDERT, Alain ESPINASSEAU, Jean-Guy FOUSSIER, Gilbert LADEGAILLERIE, Aimé NOUAILHAS, Didier SENDAT, Robert VARACHAUD.

Total : 34 participants à cette 12^{ème} réunion.

Cette réunion se tient dans les locaux du comité d'entreprise EDF-GDF. Après avoir bu le café, la réunion commence à 10 h 00 et Aimé NOUAILHAS remercie les présents ainsi que les 30 personnes qui ont demandé d'excuser leur absence. Traditionnellement, les nouveaux venus se présentent au groupe, c'est aujourd'hui le cas de Solange COURTEIX, de Monique RAFFIER qui nous remet son bulletin d'adhésion, et de Jean FRUGIER.

Aimé propose les dates des prochaines réunions : **18 février, 9 juin et 13 octobre 2012**. Il donne ensuite quelques nouvelles de l'association notamment sur le forum de Saint-Yrieix-la-Perche, parfaitement organisé. Cet avis est partagé par plusieurs présents à la réunion.

Michel BASLY nous annonce qu'il a réalisé une série de photos de l'état civil de Chassenon (Charente).

Pour l'exercice de paléographie, Alain CHARRIAUT nous a préparé un acte notarié de 1584. Celui-ci concerne le transport par bateau de condamnés bordelais vers les galères de Nantes. Après la lecture en commun, Alain nous donne de nombreuses informations annexes sur les galériens.

Joël COUDERT (voir photo) nous fait un exposé bien illustré et très apprécié sur la recherche de la filiation des enfants abandonnés sous l'Ancien Régime, en utilisant les ressources disponibles aux Archives départementales (fonds H Sup, série G) : registres des expositions et de gestion du paiement des nourrices, registres dits « grands âges » des enfants de 7 à 12 ans.

Simone CÉLÉRIER et Gyslaine CHAINEAUD l'ayant préparé et servi, le pot de l'amitié offert par les AGL clôture les activités de la matinée. Nous n'avons ensuite qu'à traverser la rue pour rejoindre *Le Bouche à oreille*, restaurant où notre déjeuner a été préparé.

Pour faire la digestion, comme d'habitude, nous chantons deux chansons que fredonnaient nos grands-mères : *C'est un mauvais garçon* (1931) et *Avec les pompiers* (1934).

Aimé NOUAILHAS fait ensuite un rappel sur les unités de mesures en vigueur sous l'Ancien régime : longueur, capacité, masse. Celles-ci variaient en fonction des époques et d'une région à l'autre. Heureusement que le système métrique a été rendu obligatoire !

Ensuite nous visionnons un diaporama qui récapitule, dans l'ordre chronologique, toutes les évolutions apportées par la réglementation à la tenue de l'état civil depuis la Révolution française.

Pour terminer la journée, les participants sortent les documents concernant leur généalogie personnelle et se concertent en petits groupes afin de découvrir des cousinages et d'envisager des contacts futurs.

La réunion s'achève vers 17 heures.

